



Berne, le 6 juillet 2017

Déclaration du PST-POP/PdA

Le Parti Suisse du Travail (PST-POP/PdA) a récolté des signatures dans les différentes régions de la Suisse, en contribuant ainsi à l'aboutissement du référendum contre la Loi fédérale sur la réforme de la prévoyance vieillesse 2020.

Le PST-POP appelle maintenant les votant-e-s à rejeter le 24 septembre 2017 les deux objets :

- **NON à la Loi fédérale sur la réforme de la prévoyance vieillesse 2020 ;**
- **NON à l'Arrêté fédéral sur le financement additionnel de l'AVS par le biais d'un relèvement de la taxe sur la valeur ajoutée.**

Les Chambres fédérales ont accepté des modifications des retraites qui ne corrigent en rien les graves défauts du « paquet Berset » de 2014 . On retrouve tels quels la hausse de l'âge de la retraite des femmes - une économie d'un milliard 300'000 francs par an sur leur dos, sous prétexte d'une égalité qui n'a toujours pas été réalisée jusqu'à présent -, une augmentation de la TVA et la baisse du taux de conversion qui passe de 6,8% à 6% et signifie une dure baisse des rentes du 2^{ème} pilier. Un savant mélange entre les systèmes de l'AVS et du 2^{ème} pilier ajoute à la confusion et annonce de nouveaux coups de canif dans l'AVS. C'est d'ailleurs ce qui se passe avec la grave entorse au principe d'universalité de l'AVS puisque les rentes deviennent différentes entre retraité-e-s actuels et nouveaux.

Certes, les rentes AVS, endiguées depuis 1975, vont augmenter de 70 francs pour les nouveaux retraité-e-s et de quelque 3% pour les couples. Mais cette augmentation est financée par une croissance des cotisations AVS de 0,3%. En plus, cette mini manne ne peut absolument pas compenser le trou creusé dans le deuxième pilier par la baisse du taux de conversion. Et même si les rentes AVS pour les futurs retraité-e-s tentent de faire meilleure figure, en fin de comptes - et c'est ce qui est important - les rentes de la prévoyance vieillesse vont globalement diminuer. Malgré le rôle de roue de secours du 2^{ème} pilier que l'on impose à l'AVS !

Il faut bien admettre que les 900 milliards capitalisés dans le 2^{ème} pilier restent fragiles et coûteux en frais de gestion. Au contraire du système de répartition de l'AVS qui a fait ses preuves malgré la démographie et les crises économiques : les cotisations encaissées durant un an paient les rentes de l'année suivante.

C'est pourquoi, soucieux de manifester son attachement historique aux principes du système sûr de solidarité et de transparence de l'AVS, de combattre les dérives et de garantir l'équité envers les femmes, le Parti du Travail POP a contribué à la récolte du référendum contre PV 2020 et lance l'idée de faire glisser peu à peu le 2^{ème} pilier dans le premier, tout en garantissant les droits acquis.

Nous restons à votre disposition pour tout autre renseignement :

Gavriel Pinson, tél. : 079 477 69 57

Thomas Peter, tél. : 078 891 07 58

Rolf Zbinden, courriel : r.zbinden@pdabern.ch